COLLOQUE

LE POUVOIR JURIDICTIONNEL

07 avril 2023

Centre Panthéon Salle des Conseils - Aile Soufflot 12 place du Panthéon 75005 PARIS

L'Institut Villey accueille à l'Université Paris Panthéon-Assas un colloque intitulé **"Le Pouvoir juridictionnel"** le vendredi 4 avril, co-organisé par Thibault DESMOULINS et Cécile GUÉRIN-BARGUES.

Programme

9 h : Accueil

Propos d'accueil : Emmanuelle CHEVREAU (Vice-Présidente de l'Université Panthéon-Assas en charge des affaires internationales)

Allocution d'ouverture du colloque par : Lord Jonathan SUMPTION : Pouvoir judiciaire : le défi démocratique

Matin

10 h à 13 h : Les mutations de la fonction juridictionnelle

Sous la présidence de Denis BARANGER (Université Paris Panthéon-Assas)

François SAINT-BONNET (Université Paris Panthéon-Assas) : Pouvoir juridictionnel et plateformes numériques

Pascale GONOD (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : Procès administratif et pouvoir juridictionnel

Pascal FOURRE (Avocat général à la Cour d'appel de Paris) : Du pouvoir juridictionnel à l'affirmation d'un pouvoir judiciaire?

Cécile GUÉRIN-BARGUES (Université Paris Panthéon-Assas) : La justice judiciaire à l'heure du ressentiment L'affirmation d'un pouvoir juridictionnel ?

Après-midi

14h30 à 17h30 : L'affirmation d'un pouvoir juridictionnel ?

Sous la présidence d'Olivier BEAUD (Université Paris Panthéon-Assas) Céline ROYNIER (CY Cergy Paris Université) : *Mischief,* inconvenience et la structuration d'un pouvoir des juges dans l'Angleterre prémoderne

Thibault GUILLUY (Université de Lorraine) : Les juges britanniques, la constitution et le Brexit

Thibault DESMOULINS (Université Paris Panthéon-Assas) : Le Conseil constitutionnel et la présidentialisation de la Ve République

Aïda MANOUGUIAN (Université de Lyon III) : Le mythe de la vérité, obstacle à la reconnaissance d'un pouvoir juridictionnel

Programme détaillé des activités

AFFICHE

Institut Villey

pour la culture juridique et la philosophie du droit

Vendredi 7 avril 2023

l'Institut Villey accueille à l'Université Paris Panthéon-Assas un colloque intitulé

Le Pouvoir juridictionnel

co-organisé par Thibault Desmoulins et Cécile Guérin-Bargues (Université Paris Panthéon-Assas)

• Accueil à partir de 9 heures •

Allocution d'ouverture du colloque par :

Lord Jonathan Sumption : *Pouvoir judiciaire : le défi démocratique*

Les mutations de la fonction juridictionnelle

• de 10 h à 13 h •

Sous la présidence de **Denis Baranger** (Université Paris Panthéon-Assas)

François Saint-Bonnet (Université Paris Panthéon-Assas) : *Pouvoir juridictionnel et plate-formes numériques*

Pascale Gonod (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *Procès administratif et pouvoir juridictionnel*

Pascal Fourre (Avocat général à la Cour d'appel de Paris) : *Du pouvoir juridictionnel à l'affirmation d'un pouvoir judiciaire ?*

Cécile Guérin-Bargues (Université Paris Panthéon-Assas) : *La justice judiciaire à l'heure du ressentiment*

L'affirmation d'un pouvoir juridictionnel ?

• de 14 h 30 à 17 h 30 •

Sous la présidence d'**Olivier Beaud** (Université Paris Panthéon-Assas)

Céline Roynier (CY Cergy Paris Université) : *Mischief, inconvenience et la structuration d'un pouvoir des juges dans l'Angleterre prémoderne*

Thibault Guilluy (Université de Lorraine) : *Les juges britanniques, la constitution et le Brexit*

Thibault Desmoulins (Université Paris Panthéon-Assas) : *Le Conseil constitutionnel et la présidentialisation de la Ve République*

Aïda Manouguian (Université de Lyon III) : *Le mythe de la vérité, obstacle à la reconnaissance d'un pouvoir juridictionnel*

Le colloque aura lieu dans la Salle des Conseils de l'Université Paris Panthéon-Assas
Aile Soufflot, 2e étage du 12, place du Panthéon - 75005 Paris
Programme détaillé des activités de l'Institut Villey sur : www.institutvilley.com

Institut Michel Villey
pour la culture juridique
et la philosophie du droit

inst.mvilley@u-paris2.fr
+33 (0)1 44 41 89 92

Programme détaillé
des activités :
www.institutvilley.com